

Pauvreté et précarité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région la plus attractive de France, volontiers valorisée par la douceur de son climat et la réussite de ses entreprises, est aussi un territoire de peine et de difficultés pour une part importante de ses habitants. Au-delà de la misère qui affecte au moins 10% de sa population, la pauvreté génère des « zones grises » de personnes peu à peu coupées de la société qui, ne disposant que de très faibles ressources, survivent de transferts sociaux dans un processus d'exclusion et de renfermement. Les quantifier est difficile. Car la pauvreté est multidimensionnelle et ne se ramène pas à un revenu moyen. Les précaires, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, cumulent non seulement de très faibles ressources, mais aussi une faible activité, une santé dégradée, des conditions de logement indignes, une socialisation difficile. Tous ces facteurs ne sont pas facilement mesurables. On ne peut pas ajouter les mal logés aux allocataires du R.M.I., les demandeurs d'emploi de longue durée aux locataires du parc de logement social de fait, les habitués de l'hôpital aux titulaires de contrats de travail de courte durée à temps partiel. Ce sont le plus souvent les mêmes.

Au sein donc de la Provence des réussites, des cadres et des ingénieurs, des entreprises de pointe et des acteurs du commerce international, survivent dans le plus grand des dénuements des familles sans autre espoir que le bénéfice de la solidarité nationale. Les plus visibles ne sont pas les plus nombreux. Les sans domicile fixe, les mains tendues aux feux rouges, les clients des marchés des pauvres frappent par leur dénuement et peuvent agacer par leurs sollicitations. Les familles des quartiers construits à la hâte dans les années 60 à la périphérie de nos villes, les ménages enfermés dans leur solitude, les allocataires du R.M.I. de longue durée font rarement parler d'eux. Ils se fondent anonymement dans une société de l'indifférence qui s'estime quitte envers eux en leur ouvrant des droits qui ne les insèrent pas dans ce que l'on peut considérer comme une vie normale aujourd'hui.

Certes, ces processus d'exclusion ne sont ni nouveaux ni réservés à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais ils perdurent et même s'amplifient malgré des politiques spécifiques conduites à leur égard et des redistribution de ressources qui font de la France un des pays les plus solidaires, monétairement parlant. La protection sociale organisée par la « sécurité sociale », les lois contre la pauvreté, la politique de la ville, le travail quotidien des associations, l'engagement de beaucoup de collectivités territoriales représentent des transferts de ressources importants. Il serait faux de penser la politique absente du débat. Pourtant, ces mesures ne parviennent même pas à contenir le flux des précarités. Et toutes les études démontrent que les taux de pauvreté sont particulièrement élevés dans les régions du nord (Nord-Pas de Calais), du sud (Languedoc-Roussillon) et du cœur même du pays (Seine Saint Denis).

Les travaux récents conduits par l'I.N.S.E.E., le dispositif régional d'observation sociale, l'observatoire national de la pauvreté conduisent tous à souligner que :

- la pauvreté ne diminue pas en France et affecte de plus en plus des actifs avec emploi qui occupent des postes de travail peu rémunérés qui les privent de la protection sociale sans leur assurer des conditions de vie acceptables
- au-delà de la précarité, ce sont les inégalités de niveau de vie qui amplifient le processus de relégation et affectent le lien social en profondeur
- la pauvreté frappe de plus en plus les jeunes, les familles monoparentales, les personnes d'origine étrangère sans compter celles en séjour irrégulier ou privées de liberté.

1 - Être pauvre en Provence-Alpes-Côte d'Azur : analyse des pauvretés

Différentes approches confirment l'étendue de l'exclusion dans la région.

- 654 000 personnes, soit 15% de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, estimé à 60% du revenu médian ; elles disposent d'un revenu mensuel inférieur à 788 €/mois

- un habitant sur 7 vit dans un ménage dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté
- 120 000 allocataires du R.M.I. ne perçoivent que 448 € par mois
- 455 000 salariés, soit 28 % du total, sont à faible revenu, c'est-à-dire ont un revenu d'activité inférieur à 60% du S.M.I.C.
- 174 000 personnes bénéficient de la couverture médicale universelle et 431 000 de la couverture médicale complémentaire
- 530 000 familles perçoivent une allocation logement, alors que le parc social est totalement occupé et qu'il existe plus de 10 000 demandes insatisfaites
- 18 800 familles reçoivent l'allocation de parent isolé et 60 000 l'allocation de soutien familial
- 25% des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an

- 24% des familles monoparentales sont en dessous du seuil de pauvreté monétaire
- 33,8% des ménages sont composés d'une seule personne contre 32,5% en 1999 et 32,8% au niveau national
- 6 800 personnes sont incarcérées.

Montant maximum de l'allocation RMI depuis le 1er janvier 2008 :

Nombre d'enfants	Personne seule	En couple
0	447,91 €	671,87 €
1	671,87 €	806,24 €
2	806,24 €	940,62 €
Par enfant supplémentaire	+ 179,16 €	+ 179,16 €

Ces chiffres abstraits ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il existe dans la région plusieurs pauvretés.

La pauvreté familiale est notamment celle des familles monoparentales et recomposées. Les ménages pauvres de la région sont plutôt de plus grande taille qu'au niveau national. Mais c'est aussi celle de familles éclatées, recomposées, précarisées qui ont perdu la stabilité et la sécurité de l'entraide du quotidien et des familles monoparentales, les plus en difficulté. Un pauvre sur trois vit dans une famille nombreuse. 112 600 familles ont 3 enfants et plus.

La pauvreté infantile est celle des enfants : un sur cinq est pauvre dans la région, contre un sur six au niveau national. Ces enfants habitent principalement dans les Bouches du Rhône et le Vaucluse. La pauvreté des jeunes résulte de leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail. Ils occupent plus souvent que l'ensemble des actifs des emplois peu qualifiés, à temps partiel et leurs revenus d'activité sont particulièrement faibles.

La pauvreté monétaire est celle des revenus trop faibles pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne. Les revenus moyens des ménages pauvres sont dans la région 2,5 fois plus faibles que ceux de l'ensemble des ménages, même après redistribution. Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des régions où les écarts de revenus entre les habitants sont le plus élevé. Le rapport inter-décile entre les bas et les hauts revenus est de 6,7 contre 5 au niveau national. Les 103 000 allocataires du R.M.I. couvrent 200 000 personnes. Le taux de couverture est de 4,1% contre 3,1% France entière. 35% des demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés.

Les travailleurs pauvres ne disposent pas de revenus d'activité suffisants compte tenu de la précarité de leur emploi. On les rencontre particulièrement dans les services à la personne, le nettoyage, le petit commerce, la sécurité, la restauration, le bâtiment. Ils travaillent irrégulièrement, sont toujours rémunérés au minimum et nourrissent ce que l'I.N.S.E.E. appelle les formes particulières d'emploi : intérim, contrats de courte durée, remplacements... 45 000 salariés travaillent en intérim. Leur nombre augmente deux fois plus vite qu'au niveau national.

La pauvreté sociale est celle des solitudes qui affectent tout particulièrement les divorcés et les femmes âgées dans une des régions où leur part relative est la plus élevée du territoire national. Elle concerne aussi les immigrés retraités. C'est aussi celle de la « relégation » de familles enfermées dans de véritables ghettos urbains, qui ne parlent pas aux autres, qui n'ont aucune implication dans la vie sociale ou associative et qui se coupent d'un monde qu'elles estiment n'être pas le leur.

La pauvreté urbaine affecte des ménages repliés dans des quartiers dits sensibles qui cumulent tout à la fois des conditions de logements dégradés, un chômage chronique, de faibles qualifications, un isolement par rapport au reste de la ville et un fort repliement sur soi. La carte des 48 zones urbaines sensibles de la région recouvre cette population estimée à 400 000 personnes.

La pauvreté rurale est plus diffuse et moins étendue que la pauvreté urbaine. Elle concerne des habitants qui vivent dans des communes éloignées, sans ressources propres significatives. On les rencontre notamment dans le Haute-Var (cantons d'Aups, Cotignac, Tavernes), les Hautes-Alpes (canton de Saint-André-les-Alpes, les Alpes de Haute-Provence (canton de Seyne-les-Alpes). Une pauvreté particulière est celle des néo- ruraux du pays de Forcalquier et de Manosque.

2 - Une des régions les plus affectées par la pauvreté

Un taux de pauvreté élevé

Dans l'ensemble, non seulement les pauvres sont, en valeur relative, plus nombreux en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans le reste du territoire national, mais ils sont aussi plus pauvres. A ce titre, c'est dans cette région que l'intensité de la pauvreté est la plus élevée

La grande étendue de la région explique aussi de fortes différences d'un territoire à un autre.

Entre les départements tout d'abord. Appréciés par la part des habitants dont le revenu moyen mensuel est inférieur de 60% à l'équivalent d'un S.M.I.C., le département du Vaucluse et celui des Bouches du Rhône sont particulièrement concernés comme le montre le tableau suivant (source : I.N.S.E.E. 2004).

Territoire	Taux de pauvreté
Alpes de Haute-Provence	13,8%
Hautes-Alpes	11,4%
Alpes Maritimes	12,3%
Bouches du Rhône	16,1%
Var	13,0%
Vaucluse	16,4%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,4%
France entière	12,1%

Le seul département présentant un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale est celui des Hautes-Alpes.

Au niveau communal, on peut constater la très forte sur représentation des bas revenus dans les villes centre : Marseille, Toulon, Nice, Avignon ainsi que dans des communes moins peuplées comme Arles, Orange, Forcalquier, Manosque, Brignoles.

De grandes inégalités de conditions de vie

Les inégalités de revenus s'apprécient par le rapport entre le niveau de vie plancher des 10% des ménages les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10% les plus modestes. Le tableau suivant montre les grandes disparités des niveaux de vie en Provence- Alpes- Côte d'Azur où les 10% d'individus les plus aisés ont un niveau de vie plancher 3,3 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10% des individus les plus modestes. Cet écart situe la région au 3^o rang des régions les plus inégalitaires, après l'Ile de France et la Corse. Cette dispersion s'explique par de bas revenus particulièrement faibles et des hauts revenus parmi les plus élevés (source : I.N.S.E.E. 2004).

Territoire	Niveau de vie En €/mois			
	Médian	Plafond des 10% les plus modestes	Plancher des 10% les plus aisés	Indicateur d'inégalité
Alpes de Haute-Provence	1 247	715	2 155	3,0
Hautes-Alpes	1 264	761	2 160	2,8
Alpes Maritimes	1 342	736	2 499	3,4
Bouches du Rhône	1 288	670	2 351	3,5
Var	1 308	722	2 302	3,2
Vaucluse	1 212	679	2 159	3,2
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 290	700	2 337	3,3
France entière	1 281	747	2 224	3

Coexistent en Provence- Alpes-Côte d'Azur tout à la fois :

- des ménages à très faible revenu, résultat d'un faible taux d'activité, d'un taux de chômage élevé et d'emplois non qualifiés

- des ménages à forts revenus, résultat des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations, les métiers de la finance, de la technologie et la direction d'entreprises

Des pauvres plus pauvres qu'ailleurs

La moitié des pauvres de la région vit avec moins de 640 €/mois, le plus faible niveau de vie de France. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'écart entre le niveau de vie médian des pauvres et le seuil de pauvreté est le plus élevé de toutes les régions : 19,3%. Sauf pour les Hautes-Alpes, tous les départements de la région figurent parmi les 15 départements métropolitains où l'intensité de la pauvreté est la plus forte. Le département des Bouches du Rhône est celui, de tous les départements métropolitains où la moitié des pauvres disposent de moins de 630 € par mois. Il faut aussi souligner que, dans la région, les familles monoparentales sont relativement plus nombreuses que dans les autres régions françaises et plus souvent pauvres.

3 - À l'origine de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un marché du travail discriminant

La course à la compétitivité se traduit par un marché du travail extrêmement sélectif qui laisse peu d'opportunités aux actifs peu qualifiés de prétendre à un emploi stable. Les offres d'emploi sont celles de bac + 4 ou 5, d'ingénieurs et de cadres alors que la demande de travail émane d'actifs peu qualifiés. Cette donnée n'est pas spécifique à la région. Mais elle s'y exprime avec une grande intensité dans le cadre notamment des emplois offerts par les nouvelles entreprises dans les services aux entreprises, la construction électronique, les industries des médias et des communications. Une conception largement partagée de la performance a conduit à une forte mécanisation des tâches simples et de ce fait à la réduction du nombre de postes de travail accessibles aux travailleurs peu qualifiés.

Le secteur des services à la personne est celui qui n'exige pas un fort niveau de qualification. Mais ces emplois n'offrent pas la sécurité juridique des contrats à durée indéterminée, sont très éclatés, mal rémunérés et généralement à temps partiel

Une pénurie d'emploi

Le système économique régional n'offre pas assez d'emploi pour pouvoir répondre à la demande des actifs et exclut de fait les demandeurs les moins mobiles, les moins qualifiés et les plus précaires. Le taux de chômage, quoiqu'en baisse, reste un des plus élevés de la nation : 10 % contre 8 % France entière. Cet écart de 2 points a tendance à s'amplifier depuis 2006. Le quart des chômeurs le sont depuis plus d'un an, 10% depuis plus de deux ans.

Des emplois volatiles

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 28% des actifs qui ont occupé un emploi salarié (chiffres 2004) ont eu, sur l'année, un revenu d'activité inférieur à 60% du S.M.I.C. Leur durée du travail est quatre fois plus courte que la moyenne. Ces emplois sont la traduction du poids de certaines activités particulièrement représentées dans la région. On les trouve dans le commerce, les services opérationnels, l'hôtellerie et la restauration. 60% des salariés à faibles revenus ont un emploi classique mais de courte durée, 16% un emploi permanent à temps partiel réduit, 10% en intérim. Le reste alterne de longues périodes de chômage, d'emplois aidés et de stages. Ce qui signifie que 450 000 salariés, plus du quart du total en région, ne dépassent pas un revenu annualisé de 60% du S.M.I.C. Les salariés à faibles revenus d'activité sont des salariés plutôt jeunes, souvent des femmes sur des emplois de courte durée à temps partiel. L'INSEE distingue 6 types de salariés à faible revenu d'activité, c'est-à-dire de travailleurs pauvres :

- près du tiers, soit 139 000, ont travaillé moins de quatre mois dans l'année
- 130 000, 29%, ont un emploi de six mois en moyenne, souvent à temps partiel
- 71 000 (16%) ont un emploi permanent à temps partiel réduit
- 45 000 (10%) sont intérimaires
- 10% vivent essentiellement des allocations chômage
- 19 000 (4%) ont un emploi aidé ou sont en stage

L'insécurité par rapport au logement

Les difficultés pour se loger, c'est-à-dire pour conquérir son autonomie, sont particulièrement importantes dans une région marquée par de graves pénuries en logements sociaux et un niveau de loyer particulièrement élevé. Pour atteindre le minimum imposé par la loi de 20 % de logements sociaux dans le parc des communes de plus de 3 500 habitants qui relèvent d'une agglomération, le manque à gagner est de 80 000 logements environ ; La file d'attente en logement social ne cesse de croître. Le taux de vacances est proche de zéro. Le taux moyen de logements sociaux est de 12,8% dans la région alors que la loi le fixe à 20%. De ce fait, un nombre important de locataires sont logés dans ce que l'on appelle le « parc social de

fait », non contrôlé, souvent insalubre et propriété de marchands de sommeil peu scrupuleux. De plus, la plupart des logements sont trop petits pour leurs habitants Le taux de sur- occupation est de 12% dans la région contre 9% au niveau national.

Une santé défaillante

Dans la compétition pour l'emploi, l'état de santé est une variable déterminante. Si, d'une façon générale, la région Provence- Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'un bon état de santé, deux catégories de maladies liées à la précarité sociale sont plus fréquentes qu'ailleurs : les troubles mentaux et les maladies digestives. On a pu observer que les personnes pauvres souffrent davantage que les autres de polypathologies. Les difficultés financières ou familiales favorisent le développement des dépressions, trois fois plus fréquentes chez les ménages modestes que dans la population totale. La dépression est liée chez les hommes à la précarité du statut professionnel et chez les femmes aux grandes solitudes des familles monoparentales. Les personnes pauvres recourent peu aux médecines spécialisées, aux soins peu ou pas remboursés par la sécurité sociale.

Un environnement Méditerranéen

L'attractivité de la région ne concerne pas uniquement des populations retraitées, des cadres avec emploi ou des créateurs d'entreprises. Une partie du solde migratoire est le fait de ménages ne disposant que de faibles ressources espérant trouver dans la région une meilleure fortune. La partie la plus visible est celle des sans domicile fixe, par définition difficile à quantifier. Plusieurs milliers de personnes, au statut indéterminé, rejoignent la région et survivent dans la plus grande des misères. L'afflux récent de migrants originaires des pays de l'est en porte témoignage. Les conditions de vie des vieux retraités Maghrébins sont particulièrement difficiles. Il est probable enfin que les personnes sans papier soient particulièrement nombreuses, notamment à Marseille. La porte de sortie des anciens colons est devenue la porte d'entrée des pauvres.

Conclusion

Au-delà des images, la plupart positives de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une analyse statistique rigoureuse révèle que ce territoire est l'un des plus affectés par la pauvreté et celui où les inégalités de conditions de vie sont les plus importantes. La fréquentation de cette population, qui survit par le système D et les minimums sociaux, révèle une tendance à se renfermer sur elle-même dans une culture de la précarité. Ce processus est particulièrement visible dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où l'on a parlé de relégation. Il est aussi à l'œuvre dans des quartiers sans problème particulier, en milieu rural, chez les sans domicile fixe, comme si la perspective de sortir de la pauvreté n'était plus devenue un objectif jouable. L'accès à l'emploi est considéré comme illusoire, l'accès à la citoyenneté comme impossible.

L'étendue de la misère est quelque peu voilée par le communautarisme, l'entraide familiale, la mobilisation d'un secteur associatif particulièrement impliqué. Elle est aussi combattue par toutes les ressources du travail au noir et une économie de la débrouille aux marges de la légalité.

De ce fait, les populations pauvres se referment sur elles mêmes sans perspective de s'en sortir. Elles fréquentent les commerces bon marché, sont clients du marché aux puces, font valoir leurs droits sociaux, se logent de façon indigne dans des taudis au centre des villes, font les poubelles et consomment les rebuts des marchés.

Il serait faux de penser que ces pauvres ne font pas l'objet de l'attention des pouvoirs publics. Les C.C.A.S. tournent à plein régime. Les mairies mettent en place des maraudes et le SAMU social est très actif. Les conseils généraux consacrent la plus grande part de leur budget à l'action sociale. Mais le constat est là : malgré des sommes importantes pour renouveler la politique de la ville, malgré des minimums sociaux que bien des pays nous envient, malgré le dévouement d'un secteur associatif particulièrement étoffé dans la région, la pauvreté ne recule pas. Bien au contraire, elle s'étend vers des ménages qui rien ne prédisposait à un tel destin.

C'est toute notre société qui est interpellée sur cet échec collectif

Philippe LANGEVIN

Maître de conférences - Faculté des sciences économiques

Philippe.langevin2@wanadoo.fr

27-10-08

Sources documentaires

- *Atlas Social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* D.R.O.S. 2005

- SUD info N° 122- Juillet 2008 : *654 000 pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur*

- SUD info N° 96- Octobre 2006 : *450 000 salariés à faibles revenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur*